

Décision

Générale

colonial

Décision n° 3-115-1906 un congé administratif

n° 3-115-1906 un

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

17 mai 1906

Numéro JO

n° 115 du 01/06/1906

Date du numéro

1 juin 1906

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de 11 mois est accordé à M. Rousselet, Jean Baptiste, Sous-Chef de Bureau de 2 classe des Secrélariats Généraux, en service à Djibouti : M. Rousselet, Jean-Baptiste, prendra passage sur le paquebot la Hârraise qui doit quitter Diibouts Le 20 mai 1906, à destination de Marseille.